

DOM PROSPER GUÉRANGER

DES DOCTRINES ROMAINES SUR LA HIÉRARCHIE
DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'INTÉGRITÉ DE LA FOI

[Essai inachevé de 1853]

Il n'est pas pour l'Église de plus grand intérêt que la conservation de la foi dans toute son intégrité. C'est par la foi que le chrétien est et demeure en possession de la vérité révélée; c'est sur la foi que reposent et l'espérance de la vie éternelle et la connaissance des moyens nécessaires pour l'obtenir. Enfin c'est sur la foi et pour le maintien de la foi que Jésus-Christ a fondé son Église. Les vérités qui expriment la constitution qu'il lui a donnée sont elles-mêmes l'objet de la foi; car l'Église n'est pas une institution humaine, et son céleste fondateur, dans les jours de sa vie mortelle, s'est réservé à lui-même le soin de lui donner la forme qu'elle doit garder jusqu'à la consommation des siècles.

C'est spécialement et uniquement de la doctrine révélée quant à la constitution de l'Église et à sa hiérarchie, que nous avons à traiter ici; mais cette doctrine étant par elle-même l'objet de la foi, tout se qui s'y rapporte intéresse nécessairement l'intégrité de la doctrine catholique.

Il suffit de parcourir d'un coup d'œil les annales de l'Église pour y reconnaître, comme un trait principal, la préoccupation, la susceptibilité même, avec lesquelles, dans tous les siècles, les Pasteurs ont veillé sur le dépôt de la doctrine. Constamment, ils ont regardé cette vigilance comme leur premier devoir, et ni les travaux, ni les tribulations, ni les périls même de la vie ne leur ont coûté, dès qu'il s'est agi d'accomplir cette partie principale de leur mission. Ils ont sans cesse présente à la pensée cette recommandation de saint Paul à Timothée: *Garde fidèlement le dépôt – Depositum custodi* (ITim. vi, 20), et l'un des grands motifs de leur confiance, à l'heure de la mort, a toujours été de pouvoir dire avec le même Apôtre: *J'ai gardé la foi – Fidem servavi* (IITim. iv, 7).

Mais la foi qu'ils ont gardée et préservée avec un si héroïque dévouement, c'est une foi enseignée et professée par l'Église au temps où ils ont vécu. Ce n'est pas seulement le symbole dressé à une époque reculée, avant que les erreurs eussent obligé l'Église à formuler plus explicitement sa croyance; la foi qui doit être protégée et défendue avec une sainte jalousie, c'est la parole de Dieu pleine et développée au sein de l'Église par l'action permanente de l'Esprit Saint que Jésus-Christ lui a envoyé pour demeurer avec elle à jamais, et pour lui rappeler tout ce qu'il a enseigné lui-même à ses Apôtres.

Lors donc qu'il s'est agi de constater la foi, les Pasteurs ont fait appel aux monuments de l'antiquité, aux écrits des Pères, aux anciens conciles, aux confessions primitives; mais à ces vénérables documents ils ont toujours uni le témoignage qui résultait de l'enseignement et de la pratique de l'Église de leur temps, parce qu'ils savaient que Jésus-Christ était avec son Épouse *hier*, et qu'il y est encore *aujourd'hui et dans tous les siècles* (Heb. XIII, 8).

À toutes les époques de l'Église, les Pasteurs ont jugé qu'il était à propos de respecter la liberté des écoles sur les questions que l'autorité n'avait pas tranchées encore, et qui peuvent s'agiter contradictoirement, sans offenser les dogmes ou la pratique de l'Église; mais ils ont toujours pensé que la définition juridique n'était pas essentiellement requise pour donner à une proposition cette valeur et cette autorité qui commandent non seulement le respect, mais encore l'adhésion de l'intelligence. La doctrine de l'Église renferme beaucoup de points dont la déclaration n'a jamais été revêtue de cette forme solennelle, et l'on sait d'ailleurs que quand l'Église juge à propos d'en venir à cette grande mesure, elle ne fait autre chose que constater dans un décret la croyance qu'elle exprimait déjà dans son enseignement ou dans sa pratique.

C'est pour cela que les Pasteurs ont toujours cru devoir prémunir les fidèles, dans l'intérêt de la foi, contre ces esprits superbes qui, au sein même de l'Église, s'attachent de préférence aux opinions hardies et nouvelles, plus empressés de pousser en avant leurs idées et leurs systèmes que de s'enquérir si l'Église ne les a pas déjà condamnés directement ou indirectement dans ses décisions ou dans sa pratique. Victimes de préjugés lamentables, on les voit errer imprudemment sur la frontière de l'erreur, s'écarter sans inquiétude de l'enseignement commun, en même temps qu'ils se rapprochent du sentiment des hétérodoxes. Esprits inquiets à qui la soumission est odieuse et qui semblent désirer moins croire, afin d'obéir moins; une sorte d'instinct malheureux les entraîne à préférer l'autorité inférieure à l'autorité supérieure, et l'autorité purement humaine à celle qui représente davantage l'élément surnaturel. De telles tendances, en exaltant l'orgueil de l'homme, anéantissent la simplicité de la foi et bornent la vue dans les choses de la religion, en même temps qu'elles préparent des résistances dangereuses.

Instruit par le triste sort qu'ont encouru trop souvent les adeptes de ces opinions hardies, et dirigé par l'exemple lumineux des Pasteurs dans le discernement des doctrines, le théologien catholique, recherchant la vraie croyance de l'Église, s'adresse aux sources véritables de cette croyance. Il écoute la voix de l'Église avec docilité, et la première disposition de son cœur est la soumission. Il n'aborde point les matières révélées avec le parti pris de les accommoder à ses préjugés d'école, aux caprices de sa faible raison. Il est disciple et veut l'être toujours. Il craint surtout de s'égarer comme tant d'autres, et c'est pour cela qu'il est toujours prêt à déférer à la plus haute autorité. Méditant cette parole du Sauveur sur les faux prophètes: *Vous les connaîtrez par leurs fruits* (Matth. VII, 20), il observe la vie et les œuvres des divers Docteurs qui ont soutenu des sentiments opposés sur les matières qui font l'objet de son étude. S'il remarque que les uns ont fait naufrage dans la foi, ou ont obtenu la sympathie des hérétiques, et ont encouru une responsabilité dans les malheurs de l'Église, tandis que les autres ont brillé par les plus héroïques vertus, jusqu'à mériter d'être placés sur les autels, qu'ils ont encouru la haine des ennemis de l'Église, qu'on les a constamment reconnus supérieurs à tout intérêt humain; après avoir fait ce parallèle, la théologie catholique doit se sentir inclinée vers le sentiment des seconds, de préférence à celui des premiers.

Appliquant donc en détail la méthode que nous venons d'indiquer d'une manière générale, à la grande question de la hiérarchie ecclésiastique, et voulant rechercher en esprit de foi, et avec les lumières de la science théologique, la véritable doctrine de l'Église sur une matière aussi importante, il nous semble qu'il est nécessaire de procéder de la manière suivante.

Interroger les saintes Écritures et peser chaque terme, afin d'en bien saisir le véritable sens. L'Écriture Sainte étant la pure parole de Dieu, il n'est aucun chrétien qui ne sache que le sens clair et obvie qu'elle présente doit être accepté comme expression de la vérité divine avec une pleine soumission de l'intelligence.

Consulter les décisions des Conciles œcuméniques dans lesquels l'autorité du Siège Apostolique vient s'unir au jugement du corps des Pasteurs, et le rendre infaillible. La doctrine énoncée dans ces décisions appartient à la Révélation, et n'est autre chose que la parole même de Dieu sous une

forme différente, soit que ces décisions aient pour objet de fixer le sens des saintes Écritures, soit qu'elles soient relatives aux vérités divines qui sont venues à nous par la Tradition.

Recueillir les jugements du Siège Apostolique, en matière de doctrine. Le Pontife Romain est le Docteur de tous les chrétiens, comme nous l'enseigne le Concile œcuménique de Florence; ses décisions doivent donc servir de règle, et les maximes qu'il signale comme hétérodoxes, téméraires ou dangereuses, doivent être repoussées par tous les enfants de l'Église. Sur la question spéciale de la hiérarchie, le théologien catholique doit apporter un soin particulier à s'enquérir de la doctrine des Pontifes Romains, telle qu'elle est exprimée dans leurs lettres et dans les autres documents émanés de leur autorité. Loin de regarder leur témoignage comme suspect, sous le prétexte qu'ils parleraient dans leur propre cause, on doit au contraire le recevoir avec un souverain respect. «À Dieu ne plaise, dit Bossuet, que l'on doive déférer à ceux qui prétendraient que l'on ne doit pas s'en rapporter aux Pontifes Romains, lorsqu'ils relèvent la dignité de leur Siège, parce qu'ils sont partie intéressée. À ce compte, on ne devrait pas non plus s'en rapporter aux Évêques, ni aux prêtres, quand ils exaltent la gloire de leur sacerdoce. C'est le contraire, car Dieu inspire à ceux qu'il élève aux honneurs et aux prérogatives les plus sublimes de son Église, un sentiment de leur puissance conforme à la vérité, afin que s'en servant dans le Seigneur avec une sainte liberté et une pleine confiance, quand l'occasion le réclame, ils vérifient cette parole de l'Apôtre: *Nous avons reçu l'Esprit qui est de Dieu, par lequel nous connaissons les dons qu'il nous a accordés* (I Cor. II, 12). J'ai cru devoir faire au moins une fois cette observation pour confondre un prétexte téméraire et détestable, et je déclare que sur ce qui concerne la dignité du Siège Apostolique, je m'en tiens à la doctrine et à la tradition des Pontifes Romains».

Outre les saintes Écritures, les décisions des Conciles œcuméniques et les oracles du Siège Apostolique, le théologien qui désire s'instruire de la vraie doctrine doit consulter l'Église elle-même dont le témoignage forme un *lieu théologique* non moins irréfragable, puisque l'Église fondée sur les promesses de Jésus-Christ, est, comme nous l'enseigne l'Apôtre, *la colonne et l'appui de la vérité* (I Tim III, 15).

Or, deux choses sont à remarquer dans l'Église considérée comme *lieu théologique*: le témoignage qui résulte de son enseignement, et celui qui ressort de sa pratique; sous l'un et l'autre rapport, l'Église est également assistée de l'Esprit Saint, et par conséquent infaillible.

L'enseignement de l'Église se constate en dehors des décisions des Conciles œcuméniques que nous avons déjà mentionnés, par les documents officiels dans lesquels elle exprime sa foi, et à la tête desquels nous plaçons, avec Bossuet, la Liturgie qui est le principal instrument de la tradition de l'Église; par l'enseignement des Évêques exprimé dans les Conciles particuliers, dans les Lettres pastorales qu'ils adressent à leurs peuples, etc.; par l'enseignement que donnent, sous leur autorité, les membres du second ordre aux fidèles qu'ils ont reçu mission d'évangéliser; enfin par la foi que professent les fidèles eux-mêmes qui sont les membres de l'Église.

L'enseignement de l'Église se constate encore par la doctrine des Pères et des théologiens. Les Pères sont les témoins et les interprètes de la foi professée au temps où ils ont fleuri. Le jugement qu'a porté l'Église sur un certain nombre d'entre eux, en leur conférant le titre de Docteurs, donne à l'enseignement de ceux-ci un degré supérieur d'autorité. On sait que la série des Docteurs reconnus tels par le jugement de l'Église s'étend jusqu'au XIII^e siècle et qu'elle comprend saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure.

La doctrine de l'École qui se déduit du sentiment commun des théologiens orthodoxes, représente à son tour l'enseignement de l'Église et le conduit sous cette forme jusqu'à nos temps. Mais on n'admet dans cette nouvelle série que les auteurs qui ont publié leurs écrits sous les yeux des Pasteurs, et dont la réputation quant à la doctrine est demeurée sans nuage. L'unanimité absolue des théologiens n'est pas requise pour former un argument décisif; il suffit de l'unanimité

morale; mais quand elle existe, on doit voir le sentiment de l'Église dans celui de tant de Docteurs orthodoxes de tous pays qui n'ont écrit qu'avec l'approbation expresse ou tacite des Pasteurs.

Telles sont donc les principales sources auxquelles il faut recourir pour constater l'enseignement général et irréfutable de l'Église. Nous avons dit que le témoignage qui ressort de la pratique de l'Église n'était pas d'une moindre autorité que celui qui résulte de son enseignement. Ce principe est évident aux yeux du théologien catholique qui sait que l'Église est infaillible dans sa conduite générale. Le célèbre axiome de saint Augustin trouve ici son application: «L'Église [...]

C'est pour cette raison qu'un si grand nombre de décisions doctrinales ont eu pour base la pratique de l'Église. Nous nous efforcerons donc de constater cette pratique relativement aux questions qui vont nous occuper, et nous en déduirons la vraie doctrine.

Ainsi, pour résumer nos moyens, voici les sources que nous avons à consulter dans la recherche de la vérité divine sur la hiérarchie ecclésiastique: l'Écriture Sainte, les décisions des Conciles œcuméniques, les Décrets et la doctrine du Siège Apostolique, l'enseignement et la conduite de l'Église dispersée. Nous allons travailler à mettre en œuvre ces divers éléments, en les réunissant, et en tirant de chacun d'eux les inductions naturelles qui en découlent, et qui sont d'ailleurs confirmées de nouveau non seulement par l'assentiment de la généralité des théologiens et des canonistes, mais encore par la pratique de l'Église qui ne peut errer dans une question de cette nature.

Sans autre préambule, nous entrons de suite en matière, et nous nous mettons en devoir de résumer la doctrine qui résulte de l'ensemble des documents que nous venons d'énumérer et de reconnaître, laissant d'abord au lecteur le soin d'apprécier l'importance de cette doctrine pour l'intégrité de la foi.

PRINCIPES SUR LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE

Le Fils de Dieu est descendu du ciel sur la terre pour racheter le genre humain, et pour réunir les enfants de Dieu dans une même et universelle société qu'il a appelée son Église (Matth. xvi, 18).

La qualité d'universelle ou *catholique* était essentielle à cette société, puisque dans les plans de sa miséricorde, Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité; ce qui ne peut avoir lieu pour eux hors de l'Église. L'unité n'était pas moins nécessaire, puisque sans elle, il y aurait non une société, mais plusieurs, et cependant le Christ n'en a fondé, et n'en a voulu...

.....[Page manquante au manuscrit de Dom Guéranger].....

... de Jésus-Christ, supposent nécessairement un centre duquel émanent et les enseignements obligatoires de la foi, et les préceptes qui doivent régir la conduite. L'Église repose donc sur un chef infaillible dans l'enseignement de la foi et revêtu d'un pouvoir absolu et immédiat sur l'ensemble de la société et sur les individus qui la composent.

Or, ce chef du Corps de l'Église est Notre Seigneur Jésus-Christ (Eph. v, 23). Fils éternel de Dieu, il est la vérité même; en suivant ses enseignements, l'Église est assurée d'être toujours dans la lumière puisqu'il est la Sagesse même du Père. D'autre part, il a reçu tout pouvoir au ciel et sur la terre (cf. Matth. xxviii, 18): l'Église qui est son corps doit donc être régie par ses commandements. D'où l'on doit conclure que l'unité qui est la marque essentielle de la vraie Église, et son moyen de conservation, jusqu'à la consommation des siècles, procède du chef unique de cette même Église, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Mais cet Homme-Dieu n'a fait que passer sur la terre, sa mission ici-bas s'est accomplie en trente-trois années, et cependant cette mission embrasse tous les siècles. Il a laissé en ce monde son église pour réunir en une seule société les enfants de Dieu qui étaient dispersés avant sa venue; mais comment, après qu'il est remonté au ciel, l'unité si indispensable à cette Église, l'unité de foi, l'unité de régime, pourra-t-elle se maintenir? Sans doute, du haut du ciel où il est assis à la droite de son Père, il demeure le Chef de son Église; mais cette Église ne doit le revoir qu'au jour où il viendra juger les vivants et les morts. Elle est établie dans les conditions du temps, et formant une société visible, elle a besoin de voir et d'entendre le chef auquel il appartient de l'instruire et de la régir jusqu'à la consommation des siècles.

Le Médiateur dans sa bonté et dans sa sagesse a daigné condescendre aux nécessités de la condition humaine lorsque se faisant chair lui-même il a voulu disposer l'œuvre de la divine réparation. La vérité éternelle qui est esprit et vie a pris une forme matérielle et est venue frapper notre oreille mortelle: nous avons pu l'entendre traduite en sons articulés, la lire écrite en caractères tracés de main d'homme. La grâce invisible qui régénère et sanctifie nos âmes est arrivée à nous sous des signes sensibles divinement institués, et sans l'accomplissement desquels cette grâce ne nous est pas conférée.

Toute l'économie du Christianisme est établie sur ce plan: Dieu qui se manifeste tant à nous sous une forme visible, afin de nous élever à l'amour et à l'intelligence des choses invisibles. Il fallait donc aussi que le divin Chef s'élevant au ciel, et dérochant sa présence sensible aux regards de son Église, il suppléât à son absence en instituant un Chef visible, et il était nécessaire que ce Chef fut revêtu jusqu'à la fin des siècles de toutes les prérogatives qui doivent assurer dans l'Église l'unité de la foi, et l'unité du gouvernement.

Or, c'est ce que le Seigneur a fait, ainsi que nous l'apprenons des saints Évangiles où cette intention de l'Homme-Dieu est exprimée avec une plénitude et une solennité qui montre toute l'importance de la mesure qu'il établit. Les textes sont d'une si grande clarté qu'ils pourraient se passer du commentaire de la tradition si positive et si abondante d'ailleurs pour les expliquer et en déterminer la portée.

Entre tous ces textes si nombreux du Nouveau Testament nous en choisirons trois seulement qui suffiront pour asseoir la doctrine essentielle; nous renvoyons pour les autres aux ouvrages spéciaux dans lesquels ils se trouvent réunis et discutés.

En saint Matthieu, chapitre xvi, voici ce que nous lisons:

«Jésus étant venu aux environs de Césarée de Philippe, interrogea ses disciples et leur dit: Qui dit-on que soit le Fils de l'homme?

— Ils lui répondirent: Les uns disent que c'est Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes.

Jésus leur dit: Et vous qui dites-vous que je suis?

— Simon Pierre répondit: Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant.

«Et Jésus lui dit: Tu es heureux, Simon, fils de Jean, car ni la chair ni le sang ne t'a révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du Royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux» (vv. 13-19).

Arrêtons-nous ici, et pesant avec respect les paroles du divin Médiateur, cherchons à en pénétrer toute l'étendue.

Jésus a déjà fait le choix de ses Apôtres; mais jusqu'à ce moment, ils sont tous égaux entre eux. André est le premier dans l'ordre de la vocation; Jean semble avoir été dès le principe l'objet d'une

prédilection particulière. Quant à Simon, quelque chose de mystérieux s'attache à sa personne, depuis le jour où André l'amenant aux pieds de Jésus, le Sauveur lui a dit: *Tu es Simon, fils de Jean; tu seras appelé Céphas, qui veut dire Pierre* (Jo. I, 42). Néanmoins, rien encore n'était venu confirmer, ou développer cet oracle.

Dans les discours que Jésus a déjà tenus devant ses disciples, ou en présence du peuple qui l'entoure, il n'avait pas encore nommé son Église, cette société surnaturelle qu'il vient établir ici-bas. Seulement dans le sermon sur la montagne, on l'a entendu exprimer une sentence qui semblait n'avoir qu'un but moral, mais qui trouve aujourd'hui une application trop évidente pour qu'il soit possible de n'y pas voir une allusion au grand événement dont nous venons de lire le récit.

L'homme sage, a-t-il dit, a bâti sa maison sur la pierre, et la pluie est tombée, et les fleuves ont débordé, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et cependant elle n'est pas tombée, car elle était fondée sur la pierre (Matth. VII, 24-25).

En disant ces paroles, Jésus-Christ, la Sagesse même du Père céleste, montrait assez que s'il voulait bâtir sa maison, c'est sur la pierre qu'il l'établirait.

Or, c'est ce qu'il fait...

DOM PROSPER GUÉRANGER

FORMATION DE L'ÉGLISE PAR JÉSUS-CHRIST
ET CARACTÈRES ESSENTIELS QU'IL LUI ATTRIBUE

[Essai inachevé de 1858]

Le Fils de Dieu est descendu du ciel sur la terre pour racheter le genre humain que le péché avait rendu esclave de Satan, et pour réunir les enfants de Dieu dans une même et universelle société qu'il a appelée son Église : *Ecclesiam meam* (Matth. xvi, 16).

La qualité d'universelle, ou *catholique* était essentielle à cette société, puisque dans les desseins de sa miséricorde, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* (I Tim. II, 4) ; ce qui ne peut avoir lieu pour eux, hors de l'Église.

L'Unité ne lui était pas moins nécessaire, puisque sans l'unité, il y aurait non une société mais plusieurs, et cependant le Christ n'a fondé qu'une Église, et n'en a voulu fonder qu'une seule.

Il s'agissait donc, dans la fondation de l'Église, de réunir l'universalité dans l'unité ; et c'est ce que le Seigneur avait annoncé par cet oracle : *Il n'y aura qu'une seule bergerie et un seul Pasteur* (Jo. x, 16). L'Apôtre en nous décrivant dans l'Épître aux Éphésiens, les caractères de l'Église, nous la représente comme un vaste et unique corps dont Jésus-Christ est le Chef (Eph. I, 23).

C'est donc par la merveilleuse prérogative de l'unité que la nouvelle société devait frapper tous les regards. Le Sauveur, dans le discours de la Cène, exprime son intention à ce sujet par ces paroles :

« Père Saint, dit-il, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés afin qu'ils soient un comme nous... Je ne prie pas pour eux seulement mais encore pour ceux qui, par leurs paroles croiront en moi, afin que tous ils soient un, comme vous, Père, êtes en moi, et moi en vous ; afin qu'eux aussi soient un en nous, et qu'ainsi le monde croie que c'est vous qui m'avez envoyé » (Jo. xvii, 11 ; 20-21).

Approfondissons ce langage. L'unité doit être si fortement prononcée dans l'Église, que pour en trouver le modèle, il faut s'élever jusqu'à l'essence divine, où le Père et le Fils distincts personnellement sont mis substantiellement dans une seule et même nature. Le miracle de l'unité conservée dans l'Église devra attester, dans toute la suite des siècles, la mission divine de Jésus-Christ, tant le principe de cette unité aura été solidement constitué ; tant il assurera de supériorité à l'Église sur toutes les sociétés humaines.

Or, en toute société, l'unité procède de trois conditions : un centre d'adhésion auquel tous les membres correspondent ; un lien qui réunit les membres entre eux ; un même pouvoir qui les régit. Par ces trois conditions, une société subsiste et se perpétue ; sans elle, toute société est impossible.

L'Église fondée par Jésus-Christ devait donc apparaître aux hommes revêtue de cette triple garantie, et les faits du saint Évangile nous révèlent que c'est en effet de cette manière qu'elle leur

a été manifestée. Son divin fondateur a voulu être en elle ces trois choses, par lesquelles elle est Église.

Ainsi les Prophètes avaient annoncé que le Messie serait la Pierre angulaire, fondamentale, destinée à réunir en un seul toutes les parties de l'édifice (Is. xxviii, 16) ; Jésus-Christ vient, et saint Paul nous enseigne que si les chrétiens ont pour fondement les Apôtres et les Prophètes, Jésus-Christ seul est leur pierre angulaire (Eph. ii, 20). Sur cette Pierre, nous dit le Prince des Apôtres, nous sommes édifiés nous-mêmes comme autant de pierres vivantes (I Pet. ii, 5). Jésus-Christ est donc la base sur laquelle repose l'édifice entier; toute muraille, toute pierre même qui n'est pas assise sur lui est dans le vide, et doit nécessairement tomber. C'est là cette grande qualité de centre unique par laquelle Jésus-Christ s'assimile tous les enfants de l'Église, comme la tête réunit tous les membres en un seul corps, parce qu'elle est unique, et que les membres ne font partie du corps, que par la relation qu'ils ont avec elle.

Non seulement le Christ est le centre d'adhésion auquel adhèrent essentiellement tous les enfants de l'Église, il est encore le principe du lien que les membres de cette société ont entre eux, et qui les constitue dans un état de fraternité. Ce lien est la foi; les membres de l'Église sont appelés *fidèles*, parce qu'ils se réunissent tous dans la profession intérieure et extérieure d'une même foi. Or, l'objet de la foi est la vérité, et cette vérité, c'est par Jésus-Christ qu'elle a été révélée (Jo. xviii, 37). Lui, qui est la vérité même, a daigné se faire le Docteur de son Église. *Je suis venu en ce monde*, dit-il, *pour rendre hommage à la vérité* (Jo. xviii, 37). C'est donc par Jésus-Christ Docteur unique, que les membres de l'Église sont unis entr'eux par la profession d'une même foi, comme ils le sont par la communion à un même centre.

L'obéissance de tous les sujets à un même pouvoir qui les régit est la troisième condition d'où résulte l'unité d'une société. Ceux qui reconnaissent un même chef, et se soumettent à ses lois sont par là membres d'une même société. Ceux qui obéissent à des chefs divers attestent l'existence d'autant de sociétés qu'ils reconnaissent de chefs; l'Église devant être unique ne doit avoir qu'un seul chef; or, ce chef est Jésus-Christ, comme l'enseigne l'Apôtre. C'est donc Jésus-Christ qui gouverne son Église en même temps qu'il la soutient, en qualité de Pierre fondamentale. C'est de lui qu'elle reçoit ses lois, c'est à lui quelle obéit, et afin de montrer la douceur de son commandement il a daigné formuler la prérogative souveraine dans les termes les plus touchants, en disant aux hommes qu'il est leur Pasteur, et qu'ils sont les brebis de sa bergerie (Jo. x, 14...).

Résumons cette doctrine. L'Église est et doit être *une*; elle ne peut l'être que par l'adhésion de tous ses membres à un même centre; par l'unité du lien qui établit entre eux une même fraternité; par la soumission à un même chef qui les gouverne tous. Or, Jésus-Christ est la *Pierre* unique sur laquelle tous ses disciples sont établis; il est le *Docteur* unique sur les enseignements duquel repose la foi dont la profession les unit; il est le *Pasteur unique* qui les régit par ses lois. C'est donc par Jésus-Christ que l'Église est une, de même que c'est par l'unité qu'elle subsiste, qu'elle se perpétue, qu'elle est catholique, qu'elle est reconnaissable à tous les hommes, qu'elle porte le caractère divin.

Mais l'Homme-Dieu, la *Pierre fondamentale*, le *Docteur*, le *Pasteur*, n'a fait que passer sur la terre; sa mission ici-bas s'est accomplie en moins de quarante années et cependant cette mission embrasse tous les siècles. Il s'est soustrait aux regards de ses disciples, en remontant au ciel, et il n'en doit redescendre qu'au jour où il viendra juger les vivants et les morts. Nous avons, il est vrai, la parole qu'il a proférée avant de retourner à son Père: *Je suis avec vous*, a-t-il dit, *jusqu'à la consommation des siècles* (Matth. xxviii, 20); mais sa présence est devenue invisible comme son action. Comment donc cette Église qu'il laisse en ce monde pour réunir en une seule société les enfants de Dieu, qui, avant sa venue, étaient dispersés (Jo. xi, 52), comment cette Église

obtiendra-t-elle, et pourra-t-elle maintenir l'unité qui doit être sa marque et son principe de vie, lorsque celui qui est sa Pierre fondamentale, son *Docteur*, son *Pasteur*, est désormais invisible? Comment les hommes pourront-ils s'établir sur cette Pierre que leurs yeux ne verront pas, écouter ce *Docteur* que leurs oreilles n'entendront pas, suivre ce *Pasteur* qui ne fait plus retentir sa voix?

Mais le divin Médiateur a daigné dans sa sagesse et dans sa bonté, condescendre aux nécessités de la condition humaine, lorsque se faisant chair lui-même, il a entrepris l'œuvre de notre régénération. La Vérité éternelle qui est esprit et vie (cf. Jo. vi, 64), a revêtu une forme sensible, et elle est venue frapper notre oreille mortelle. Dès lors, nous avons pu l'entendre traduite en sons articulés, la lire écrite en caractères tracés de main d'homme, la grâce invisible qui régénère et sanctifie nos âmes est arrivée à nous sous des signes sensibles divinement institués, et sans l'accomplissement desquels cette grâce n'est pas conférée. Des ministres visibles, des ministres mortels et pécheurs, auxquels le Christ a dit: *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie* (Jo. xx, 21), ont été donnés à la terre pour y opérer sensiblement jusqu'à la fin des siècles, ce que lui-même par eux opère intérieurement dans les âmes.

Toute l'économie du christianisme est établie sur ce plan: Dieu se manifestant à nous sous une forme visible et humaine, afin de nous élever à l'intelligence et à l'amour des choses invisibles et célestes. Il fallait donc de toute nécessité, que le divin Chef s'élevant au ciel, et dérochant sa présence sensible aux regards de son Église, suppléât à son absence, en instituant un Chef visible, et ce Chef devait être revêtu, jusqu'à la fin des siècles, de toutes les prérogatives qui doivent assurer et perpétuer l'unité dans la société chrétienne.

Or, c'est ce que le Seigneur a fait, comme nous l'apprenons des Saints Évangiles, où cette intention de l'Homme-Dieu est exprimée avec une plénitude et une solennité sans égales. Les paroles du livre sacré sont d'une telle clarté qu'elles pourraient se passer du commentaire de la tradition, d'ailleurs si positive et si abondante, pour les expliquer et en déterminer la portée.

Entre les divers passages du Nouveau Testament qui nous montrent Jésus-Christ réalisant sa pensée divine et miséricordieuse d'établir un homme vicaire de son autorité sur la terre, nous en choisirons trois seulement qui suffiront pour établir la doctrine essentielle; pour les autres textes si nombreux, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux, dans lesquels ils se trouvent rassemblés et discutés.

En saint Matthieu, chapitre xvi, on lit ce qui suit:

«Jésus étant venu aux environs de Césarée de Philippe interrogea ses disciples et leur dit: Qui dit-on que soit le Fils de l'Homme?»

Ils lui répondirent: les uns disent que c'est Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes.

Jésus leur dit: Et vous, qui dites-vous que je suis? Simon-Pierre répondit: Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant.

Et Jésus lui dit: Tu es heureux, Simon, fils de Jean; car ni la chair, ni le sang ne t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du Royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux» (Matth. xvi, 13...).

Arrêtons-nous ici, et pesant avec respect les paroles du divin Médiateur, cherchons à en pénétrer toute la portée.

Jésus a déjà fait le choix de ses Apôtres; mais jusqu'à ce moment ils sont tous égaux entre eux. André est le premier dans l'ordre de la vocation; Jean paraît avoir été, dès le principe, l'objet d'une prédilection particulière. Quant à Simon, quelque chose de mystérieux s'attache à sa personne,

depuis le jour où, conduit aux pieds de Jésus par André son frère, le Sauveur lui a dit : *Tu es Simon, fils de Jean; tu seras appelé Céphas, qui veut dire Pierre* (Jo. I, 42).

Dans les discours que Jésus avait tenus jusqu'ici devant ses disciples, ou en présence du peuple, il n'avait pas encore nommé son Église; mais dans le Sermon sur la Montagne, on l'avait entendu exprimer une sentence qui rencontre aujourd'hui une application trop évidente pour qu'il soit possible de n'y pas voir une allusion au grand événement dont nous venons de relire le récit. *L'homme sage, disait-il, a bâti sa maison sur la pierre, et la pluie est tombée, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et cependant elle n'est pas tombée; car elle était fondée sur la pierre* (Matth. VII, 24-25).

Dans cet apologue si expressif, Jésus-Christ recommande le symbole de la Pierre comme l'expression d'une parfaite solidité. C'est par la Pierre sur laquelle est élevé l'édifice que celui-ci se soutient et résiste; que ceux qui l'habitent obtiennent la sécurité de l'abri. Le divin architecte qui s'exprime de cette manière ne pouvait donc s'écarter de la règle qu'il a posée. Or, le voici lui-même annonçant l'intention de constituer son Église; c'est sous l'emblème d'un édifice qu'il nous la montre. *Je bâtirai mon Église*, dit-il, mais il commence par signaler la Pierre sur laquelle elle sera établie. Tu es Pierre, dit-il à Simon, et c'est sur cette pierre que je bâtirai. Enfin, il ajoute : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre mon Église*. Pourquoi? Il nous l'a appris lui-même sur la Montagne, quand il nous a dit que la maison est demeurée debout, parce qu'elle était fondée sur la pierre.

Ainsi, l'Église de Jésus-Christ s'élèvera sur un homme mortel; un homme mortel en sera le fondement; elle traversera les siècles, et défiera tous les orages, parce que cet homme mortel lui communiquera la solidité qui est en lui. Qu'est donc cet homme, sinon le Vicaire du Christ, la Pierre fondamentale, visible, sur laquelle reposera toute l'Église. Cet homme mortel sera investi d'une prérogative divine qui jusqu'alors résidait dans le Christ seul. Telle est la récompense qui était réservée à la foi de Pierre; non seulement il est préféré à ses frères, non seulement il est mis à part, mais le Christ lui dit, selon le magnifique et évident commentaire de saint Léon : « De même que mon Père t'a manifesté ma divinité, ainsi moi-même je veux te révéler l'excellence qui est en toi : car tu es Pierre; moi, je suis la Pierre inviolable, la Pierre angulaire qui des deux murs en fait un seul; je suis le fondement, hors duquel nul ne peut en établir un autre : mais toi aussi, tu es la Pierre; car ma vertu te confère la solidité et la puissance que j'ai en propre te devient commune avec moi, par voie de participation ».

[*Quia tu es Petrus, id est, cum ego sim inviolabilis petra, ego lapis angularis, qui facio utraque unum, tamen tu quoque petra es, quia mea virtute solidaris, ut qua mihi potestate sunt propria, sint tibi me cum participatione communia* (saint Léon le Grand, SL 138A, 83, 22).]

Quand donc le Christ sera remonté aux cieux, quand il aura cessé d'être visible aux yeux de ses fidèles, l'Église n'en jouira pas moins de l'unité qui est son premier caractère, et son principal moyen de conservation. Tous ses membres se réuniront dans un seul corps, en adhérant à Pierre, centre unique, établi par Jésus-Christ lui-même, et garanti par son inviolable promesse.

La première condition de l'unité, celle d'un fondement unique, est donc assurée; voyons maintenant ce que le Christ a fait en faveur de la seconde qui consiste dans l'établissement d'un Docteur de la foi dont l'enseignement soit universel et préservé de toute erreur. Ouvrons une seconde fois le saint Évangile.

En saint Luc, chapitre XXII, Jésus-Christ parlant en présence de ses Apôtres rassemblés, adresse ces paroles à Pierre :

« Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandé pour vous cribler comme le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et toi donc, quand tu seras converti, confirme tes frères » (Luc. xxii, 32).

Pierre reçoit dans cette circonstance une seconde prérogative; c'est ce que l'évidence du texte nous oblige à conclure.

Il s'agit de conjurer le péril dont tous les Apôtres sont menacés. Que fait Jésus-Christ? Accorde-t-il à chacun d'eux la délivrance personnelle de ce péril? Non; il prie pour Pierre, pour Pierre seul, et les frères de Pierre sont arrachés au danger.

Écoutons encore l'éloquent commentaire de saint Léon :

« Le péril des Apôtres était un péril commun; tous avaient besoin du secours de la protection divine car Satan voulait tous les terrasser, tous les briser. Néanmoins, c'est de Pierre seul que le Seigneur prend soin; c'est pour la foi de Pierre qu'il prie; donnant à entendre que l'état des autres est assuré, si l'âme de leur chef est invincible. C'est donc en Pierre que la force de tous est garantie; en lui qu'est préparé le secours de la grâce divine; en sorte que la solidité qui est accordée à Pierre par le Christ soit conférée par Pierre aux Apôtres. »

[*Commune erat omnibus apostolis periculum de temptatione formidinis, et divina protectionis auxilio pariter indigebant, quoniam diabolus omnes exagitare, omnes cupiebat elidere, et tamen specialis a domino Petri cura suscipitur, et pro fide Petri proprie supplicatur tamquam aliorum status certior sit futurus, si mens principis victa non fuerit* (saint Léon le Grand, SL 138A, 83, 48).]

Maintenant, en quoi consiste cette prérogative qui sauva les frères de Pierre. Dans le don que Jésus-Christ fait à celui-ci d'une foi qui ne défaille pas. Pour assurer un tel don à un homme mortel et faillible, il faut un prodige. Jésus-Christ obtient ce prodige; il prie, et sa prière procure à Pierre une foi indestructible.

Mais cette foi est-elle accordée à Pierre uniquement pour sa sanctification personnelle? Pierre sera-t-il une lumière sous le boisseau? Écoutez le Seigneur: *Quand tu seras converti, confirme tes frères*. Voilà l'usage que Pierre devra faire de ce nouveau don qui lui est conféré pour les autres et non pour lui-même. Son enseignement garanti de toute erreur par la prière efficace du Christ fera la force des autres Apôtres. Ils enseigneront; leur enseignement arrivera à l'unité par la vérité qui est une; mais cette vérité ils en auront la possession et la certitude par la confirmation qu'ils recevront de Pierre dans leur enseignement.

Pierre, cet homme mortel sur qui l'Église est fondée, Pierre, le centre visible de l'unité, est donc établi le Docteur infaillible dans l'Église; tous les membres de l'Église, les Apôtres même, reçoivent donc de lui l'enseignement de la foi dont l'unité constitue essentiellement la société chrétienne. Nous avons vu le Christ, Pierre fondamentale, attribuer à cet homme merveilleux sa propre qualité de fondement; maintenant, c'est ce même Verbe divin *qui éclaire tout homme venant en ce monde* (Jo. 1, 9) que nous voyons associer à sa qualité de Docteur, Simon fils de Jean, et nous montrer en lui non seulement la Pierre qui porte tout l'édifice, mais encore la chaire du céleste enseignement qui révèle aux hommes les mystères de la foi.

Il nous reste à montrer comment le Christ a mis la dernière main à la constitution de son Église, en établissant Pierre Pasteur universel.

En saint Matthieu, chapitre xvi, à la suite des paroles qui établissaient Simon fils de Jean fondement unique de l'Église entière, nous lisons celles-ci :

Et je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux.

Le Royaume des cieux, c'est l'Église; les clefs, dans l'Écriture, sont le symbole de la puissance souveraine. Nous ne nous arrêtons pas à démontrer cette double interprétation; personne ne la saurait contester. Or, que fait ici le Sauveur? Il est le prince, le monarque du Royaume de Dieu; c'est lui qui en tient les clefs; à lui seul appartient le pouvoir de lier et de délier, et voici qu'il dit en cette circonstance à un homme mortel: *Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux*. Il veut donc faire de cet homme non seulement la pierre unique sur laquelle pose toute l'Église; non seulement le Docteur universel et infallible de tous les membres de l'Église; mais encore le prince, le monarque unique qui gouvernera, au nom du Christ et par l'autorité du Christ, la société chrétienne tout entière. Le pouvoir des clefs qu'il lui remet s'étend à tout le Royaume de Dieu, et non pas seulement à une partie; Pierre liera et déliera par toute la terre, et ses arrêts sont d'avance confirmés dans les cieux.

Mais le Christ ayant voulu que le divin pouvoir par lequel il régit son Église s'offrît à nous sous la forme d'un office pastoral et ayant assumé pour lui-même l'antique et sublime appellation de *Pasteur*, comme l'expression de son autorité souveraine sur l'Église, il ne s'est pas contenté d'investir Pierre du pouvoir de régir par la tradition des clefs; il a voulu aussi l'établir dans les droits et dans l'appellation de *Pasteur*.

En saint Jean, Chapitre XXI, nous lisons :

« Jésus dit à Simon-Pierre: Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci? »

Il lui répondit: Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime.

Jésus lui dit: Pais mes agneaux Il lui dit de nouveau :

Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? »

Il lui répondit: Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime.

Jésus lui dit: Pais mes agneaux.

Il lui dit une troisième fois: Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? »

Pierre fut contristé qu'il lui eût dit une troisième fois: m'aimes-tu? Et il lui répondit: Seigneur, vous savez toutes choses; vous savez que je vous aime.

Jésus lui dit: Pais mes brebis » (vv. 15-17).

Que sera donc Pierre désormais, sinon Pasteur unique et universel? Jésus-Christ ressuscité s'apprête à remonter aux cieux, le moment presse de déléguer son autorité; il ne parlera plus au futur. Autrefois, il avait dit: *Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux*. Aujourd'hui il parle au présent; il met l'Apôtre en possession: *Pais mes agneaux, pais mes brebis*.

Cette charge de Pasteur s'étend au troupeau tout entier; rien n'échappe à la houlette de Pierre; car si le troupeau se compose d'agneaux et de brebis, les brebis aussi bien que les agneaux sont assujetties à Pierre. En un mot: Quiconque reconnaît Jésus-Christ pour son Pasteur, est tenu désormais d'obéir à Pierre.

Mystère sublime, et complément divin de l'œuvre que le Fils de Dieu était venu opérer sur la terre: le salut de l'homme par l'homme, mais par l'homme élevé à la puissance même de Dieu!

« Dans cette œuvre, dit encore admirablement saint Léon, rien n'était au-dessus de la Sagesse divine qui l'avait conçue; rien au-dessus de la puissance sans bornes qui la réalisait. Les éléments étaient à sa disposition, les esprits angéliques prêtaient leur ministère, et ce mystère ne pouvait manquer de s'accomplir auquel Dieu même dans son unité et sa Trinité concourait efficacement. Néanmoins de tout le genre humain, Pierre seul est choisi, pour être préposé à la vocation de tous les peuples, pour être préposé à tous les Apôtres, à tous ceux qui sont Pères dans l'Église. Au milieu du peuple de Dieu, il y a de nombreux Pontifes, de nombreux Pasteurs; mais Pierre gouverne réellement tous ceux que le Christ lui-même régit dans sa principauté. Quelle immense et admirable participation la divine bonté daigne faire de sa puissance à cet homme unique qui, si

elle a voulu qu'il eût quelque chose de commun avec les autres Princes dans l'Église, ne leur a donné que par lui ce quelle n'a pas jugé à propos de leur refuser» (*In anniversario Assumptionis*; Serm. iv).

Ainsi donc, le Christ va s'asseoir à la droite de son Père, au plus haut des cieux; mais Pierre reste sur la terre pour être au nom du Christ, la Pierre fondamentale sur laquelle est bâtie l'Église, le Docteur universel et pur de toute erreur, le Pasteur du troupeau que le Christ s'est choisi. Le Christ avait dit: *Il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul Pasteur* (Jo. x, 16) ; cette parole reçoit son accomplissement pour toute la suite des siècles, et l'unité de l'Église est consommée.

Or, comme nous l'avons établi plus haut, l'Église ne subsiste et ne se perpétue que par l'unité, et c'est par Pierre et par Pierre seul que l'Église est une. La puissance donnée à Pierre entre donc dans l'essence même de l'Église; quiconque ne comprend pas que l'Église dans sa solidité, dans son enseignement, dans son gouvernement, procède de Pierre auquel Jésus-Christ s'est uni dans sa triple prérogative, celui-là n'a pas la véritable notion de l'Église. Il cherche un autre fondement que celui qui a été posé par la main divine.

Tant de graves erreurs, tant de fausses idées sur la Constitution de l'Église n'ont eu d'autre source que la mauvaise méthode qui avait prévalu dans l'enseignement du Traité *De Ecclesia*. On avait formulé cet enseignement sans y préciser assez la prérogative de Pierre. On dissertait sur l'Église, sur ses notes essentielles; mais l'on ne s'attachait pas à signaler la première de celles que doit réunir une société chrétienne, pour être reconnue la vraie Église de Jésus-Christ. On renvoyait à la fin du Traité, dans une sorte d'appendice, les thèses qui démontrent que l'Église est bâtie sur saint Pierre, enseignée par saint Pierre, régie par saint Pierre. D'une telle forme d'enseignement naissait insensiblement dans l'esprit des auditeurs ce préjugé dangereux, que si par l'institution du Christ, l'Église doit avoir un chef, il ne s'ensuit pas que ce chef, utile et même nécessaire dans un grand nombre de circonstances, soit le principe vital de l'Église tout entière, comme le Christ lui-même dont il tient la place en tout, étant visiblement ce que le Christ est invisiblement.

Ce préjugé, nous l'avons partagé nous-même, et pour cette raison nous le signalons ici, comme un obstacle réel à toute vraie intelligence de la Constitution de l'Église. On aura beau établir l'unité comme la note essentielle de la société fondée par Jésus-Christ, montrer que sans l'unité cette société ne persiste pas, que la vérité ne se conserve pas dans son sein, rien n'est solidement établi, tant que l'on demeure dans ces abstractions. L'Église pour subsister, pour être reconnaissable a besoin d'un principe d'unité, visible, palpable. Tant qu'il n'est pas formulé, tant que ce fait n'est pas amené comme base de toute la théorie de l'unité, on peut dire que rien n'est démontré, et que l'unité de l'Église reste insaisissable. On sent qu'elle doit être le cachet divin de la société des fidèles du Christ; mais on se demande d'où elle procède, comment elle se maintient, quel moyen Dieu emploie pour la garantir. Pour obtenir la solution à ces questions, il faut être parvenu à la fin du Traité de l'Église. C'est là qu'on apprend ce qu'est Pierre dans l'Église; mais combien peu de disciples sont en mesure de compléter les vagues théories qu'on leur a données, et de replacer d'eux-mêmes à son lieu cet élément principal qui s'en trouve si maladroitement isolé?

Sans doute, dans la controverse, lorsque nous discutons avec les protestants qui, malgré l'évidence des saints Évangiles, ne veulent voir dans Pierre que l'égal des autres Apôtres, nous en sommes réduits à établir contre eux l'unité de l'Église dans sa notion abstraite, afin de leur montrer que cette unité n'existant pas, et ne pouvant pas même exister chez eux, ils n'appartiennent pas à l'Église de Jésus-Christ; après quoi, ayant établi successivement les autres notes de la société chrétienne, nous abordons enfin la question du Chef qui soulève en eux tant de répugnances; mais autre est la manière de procéder dans la réfutation des hérétiques, autre la manière de formuler l'enseignement si harmonieux du dogme catholique, dans nos écoles.

Nous faisons des vœux sincères pour voir enfin parmi nous le *Traité De Ecclesia Christi* établi dans les conditions d'une synthèse exacte. Dans d'autres circonstances nous avons été à portée de constater à quel degré on pouvait se méprendre sur la forme de l'enseignement dans l'Église, et cela parce que dans les *Traités*, on se borne à montrer l'Église comme juge des controverses, au lieu de faire voir l'enseignement permanent dans son sein (2^e lettre à Mgr Fayet, Évêque d'Orléans). Plus tard, nous avons signalé ce même inconvénient, en réfutant ces hommes de bonne foi qui, naguère encore, pensaient que le dogme de l'Immaculée Conception ne pourrait être défini, parce que l'Église ne prononce jamais sur la Doctrine que par contradiction à une erreur qui s'élève dans son sein. Or, disaient-ils, personne ne conteste la croyance au privilège de Marie; donc l'Église n'a pas lieu d'appliquer ici son droit à définir les points de la doctrine (*Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception*). Le fait a répondu éloquemment à ces naïves répugnances, et ceux qui les éprouvaient n'en partagent pas moins sincèrement avec nous la joie commune de l'Église. Mais de tels préjugés ne viendraient à l'esprit de personne si la matière de l'Église était autrement formulée dans les écoles.

On nous pardonnera cette digression qui nous a semblé ressortir du sujet; nous nous hâtons de rentrer dans la question si grave qui nous occupe et de tirer les conséquences de la doctrine évangélique qui vient d'être exposée.

Il est donc démontré que Simon, fils de Jean, est avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ la Pierre fondamentale, le Docteur et le Pasteur de l'Église; il suit de là :

1° / Que l'Église est une monarchie et que son gouvernement est un gouvernement monarchique. Il faut bien reconnaître en effet que Jésus-Christ est le monarque de son Église, puisqu'il en est le fondement unique, le Docteur unique et le Pasteur unique; or, il a établi Pierre son Vicaire, dans cette triple prérogative. L'Église qui est une monarchie dans les mains de Jésus-Christ est donc aussi une monarchie dans les mains de Pierre. Quiconque tend à n'en faire qu'une démocratie, ou une aristocratie, s'oppose à l'Évangile et a fait naufrage dans la foi.

2° / Que l'Église qui a reçu de Jésus-Christ le don de la perpétuité jusqu'à la fin des siècles dans la forme qu'il lui a divinement conférée, ne se séparera jamais de Pierre, soit comme centre et fondement, soit comme Docteur, soit comme Pasteur. Elle cesserait d'être l'Église de Jésus-Christ, si un seul jour, un seul instant, elle se trouvait hors du fondement qui doit la porter toujours, hors de l'enseignement du Docteur pour qui Jésus-Christ a prié, hors du régime du Pasteur qui a reçu les clefs. Alors en effet, les portes de l'enfer auraient prévalu; Jésus-Christ aurait été impuissant, ou infidèle à ses promesses. D'un autre côté, Pierre étant inséparablement uni à Jésus-Christ dans sa triple prérogative, si l'Église pouvait s'isoler de Pierre, elle s'isolerait en même temps de Jésus-Christ; ce qui n'est pas moins blasphématoire, après les promesses du Rédempteur.

3° / Que la triple prérogative de Pierre ne lui vient pas de l'Église, mais de Jésus-Christ directement; que Pierre dans l'exercice de ses droits n'est point l'organe de l'Église qui lui déléguerait ses pouvoirs, mais qu'il agit, parle et commande en vertu de l'autorité spéciale que Jésus-Christ a placée en lui pour réunir l'Église en un seul corps, pour l'enseigner et pour la régir.

4° / Que la triple prérogative de Pierre a été conférée à sa personne et non à l'Église et qu'elle est totalement distincte de celles que Jésus-Christ a accordées à l'Église considérée comme corps. Il est évident, en effet, que le Sauveur parle à Pierre et à Pierre seul, en présence des autres Apôtres; que les clefs et la Pierre fondamentale de l'Église lui sont données en récompense de sa foi personnelle en la divinité du Christ, et que la charge de paître les brebis et les agneaux lui est conférée en retour de la triple assurance toute personnelle de l'amour qu'il porte à son maître. En outre, pour prétendre que Pierre en recevant ses trois divines attributions ne représentait que l'Église, il faudrait admettre des absurdités dans le langage du Christ; il faudrait dire que l'Église

qui est bâtie sur la Pierre est en même temps la Pierre sur laquelle elle est bâtie ; que les clefs ou le gouvernement d'une société étant donnés à un homme, cela signifie que les clefs ou le gouvernement sont remis à cette société ; que Jésus-Christ voulant sauver ses Apôtres du péril, et déclarant qu'il a obtenu, à cet effet, pour Pierre une foi qui ne défaillera jamais, il s'ensuit qu'il a obtenu la même chose pour tous les autres ; que donnant à Pierre le droit de confirmer ses frères, on en doit conclure qu'il conférerait ce droit à tous autres qu'à Pierre ; qu'en investissant Pierre du pouvoir de paître agneaux et brebis, il voulait dire que Brebis et Agneaux recevaient la charge de Pasteur ; en un mot que l'Église est Pasteur de l'Église. Telles sont cependant les absurdités que doivent accepter ceux qui soutiennent que les promesses faites à Pierre sont de promesses faites à l'Église comme corps. Mais reprenons la suite de nos déductions, et concluons encore des textes du Saint Évangile.

5° / Que nous n'inférons pas de ces textes que Pierre soit à lui seul toute l'Église et qu'il n'y ait pas dans l'Église divers Pasteurs subordonnés à Pierre ; nous exposerons plus loin toute cette admirable hiérarchie. Loin de confondre Pierre avec l'Église, l'Évangile les distingue avec la plus haute évidence. Quoi de plus distinct en effet que la maison et le rocher sur lequel elle est bâtie ; que le Royaume et le Souverain qui en tient les clefs, ou le sceptre ; que les frères qui ont besoin d'être confirmés et celui qui les confirme ; que le troupeau et celui qui le paît ? La triple prérogative de Pierre n'absorbe donc point l'Église ; elle la soutient, elle l'enseigne, elle la règle, elle lui confère le don incomparable de l'unité. Au corps entier Jésus-Christ a promis la durée et la fécondité jusqu'à la fin des siècles ; au Chef, il a donné communication de ses propres droits, afin qu'il païsse et régisse, au nom du Christ, tout ce qui porte le nom de chrétien. Pierre n'est pas l'Église, l'Église n'est pas Pierre ; mais, comme parle saint Ambroise « *Ubi Petrus, ibi Ecclesia* ».

6° / Enfin, que le besoin de se tenir en rapport immédiat d'union et d'obéissance avec Pierre est personnel à tout membre de l'Église. Nul ne peut en effet remplir par un autre les conditions vitales de sa propre existence ; or, de même que Jésus-Christ, comme fondement, comme Docteur et comme Pasteur, est le principe immédiat de la vie spirituelle de chaque fidèle ; ainsi Pierre qui est entré divinement en participation de cette triple qualité du Médiateur, est le centre visible de cette même vie, auquel tout fidèle doit adhérer, sans intermédiaire. Ainsi s'accomplit le mystère de l'unité.

PERPÉTUITÉ

L'Église de Jésus-Christ s'élèvera donc fondée sur Pierre, illuminée par les enseignements de Pierre ; mais cette Église doit durer jusqu'à la consommation des siècles, et Pierre est un homme mortel. Que deviendra l'Église du Rédempteur quand l'homme qui lui a été divinement assigné pour fondement ne sera plus en ce monde ; quand ces clefs qui régissent tout et qui ont été déposées dans les mains d'un seul n'auront plus personne qui les tienne ; quand cette chaire du haut de laquelle Pierre confirmait ses frères sera devenue muette ? Dépourvue d'un centre, d'un chef, d'un Pasteur universel, l'Église va-t-elle se briser en morceaux, et attester l'impuissance de son divin fondateur ?

Il n'en pouvait être ainsi. De même que les divins sacrements qui sont le remède salutaire du genre humain se sont transmis et se transmettront jusqu'à la dernière génération de notre race, bien que ceux qui reçurent les premiers l'auguste pouvoir de les conférer aient disparu de la terre depuis dix huit siècles, ainsi le Christ a veillé à la permanence de son Vicaire ici-bas. Dans ce but, il a rendu Pierre immortel dans les successeurs qu'il lui donne. Nul Pasteur dans l'Église ne peut dire que André, que Jean ou Jacques vit en lui ; mais il est un Pasteur en qui Pierre est tout entier. Que cet homme s'appelle Lin, Grégoire ou Pie, en tant que Pasteur, c'est Pierre. La triple prérogative que Jésus-Christ a fixée sur Pierre repose en lui ; c'est à lui que les promesses ont été faites en la personne de Pierre dont il ne peut être isolé.

Tout Pasteur dans l'Église, pour être légitime, a besoin de recevoir l'institution d'un Pasteur plus élevé que lui; c'est par cet écoulement de la juridiction du Supérieur à l'inférieur que la mission essentielle à tout Pasteur descend en celui qui est appelé à régir une portion du troupeau de Jésus-Christ; mais lorsque l'élu qui doit s'asseoir sur la Chaire de Pierre a été canoniquement désigné, nul mortel ne l'investit de son pouvoir. Le Christ lui-même l'a institué d'avance quand il a dit: *Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Église. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux. J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas; confirme tes frères. Pais mes agneaux, pais mes brebis.* Ces paroles ont été dites à Pierre tout entier, à Pierre qui vivra jusqu'à la consommation des siècles; à Lin, à Grégoire, à Pie, dans la personne de Pierre. Telle est l'efficacité de ces divines paroles que le Christ a prononcées une fois pour tous les siècles à venir, afin que toute chair comprenne combien il a voulu se montrer grand dans son vicaire.

L'investiture du successeur de Pierre ne procède donc point du corps de l'Église qui se donnerait un chef; car la juridiction ne monte jamais de bas en haut; elle descend toujours, et le corps de l'Église ne saurait créer Pierre. Pierre est de Jésus-Christ; Pierre est avant l'Église; car le fondement est avant l'édifice. C'est pourquoi l'Église, tout aussitôt que l'élu est divinement identifié à Pierre par cette mystérieuse et invisible institution, vénère en lui son Époux et son Pasteur. Elle rend hommage à la vie immortelle de Pierre, et admire la fidélité du Rédempteur qui malgré la fureur des portes de l'enfer, perpétue la présence de Pierre ici-bas. Cette immortalité de Pierre, son identification à ses successeurs, ont été signalées dans toute la tradition comme le caractère merveilleux de la chaire apostolique. C'est ce grand fait que saint Léon exprime dans son magnifique langage, quand il dit:

«La disposition établie par celui qui est la Vérité même demeure permanente, et le bienheureux Pierre persévère toujours dans cette nature invincible de roc qui lui a été donnée, et il n'abandonne pas les rênes de l'Église qui ont été placées entre ses mains... Dans mon humble personne, dit encore l'éloquent Pontife, celui-là doit être entendu, celui-là doit être honoré dans lequel demeure toujours la sollicitude de tous les pasteurs, la garde de toutes les brebis, celui enfin dont la dignité ne fait pas défaut dans son héritier, quelque indigne qu'il soit» (saint Léon le Grand, SL 138, tr. 3, 58-59.83).

Les Conciles œcuméniques l'ont compris ainsi, lorsque, à Chalcédoine, les Pères entendant la lecture des Lettres apostoliques sur la foi, s'écriaient: «Pierre a parlé par Léon», et, à Constantinople: «Pierre a parlé par Agathon».

Les saints Docteurs ne sont pas moins formels sur ce point fondamental de la Constitution de l'Église. Saint Pierre Chrysologue, dans sa fameuse Lettre à Eutychès, exprime sa croyance en ces termes:

«Le mystère de l'unité demeure donc inviolable, quoique Pierre doive avoir plusieurs successeurs; Pierre est en tous, pendant la durée de leur Pontificat; et telle est la vertu des paroles du Sauveur, tel est le secret de la puissance de Dieu; afin que nous soyons tous réunis en un, et que le principe de cette unité soit visible, comme est visible la société qui subsiste et se maintient par lui».

UBI PETRUS

Après avoir donné les clefs à Pierre, et investi en la personne de Pierre tous ceux qui devront siéger après lui et avec lui sur sa chaire, le Sauveur devait pourvoir à son Église, en déterminant le signe auquel les chrétiens auraient à reconnaître celui en qui Pierre continue d'être le fondement, le Docteur et le Pasteur de toute l'Église. Jusqu'au jour où Pierre scellerait de son sang la mission sublime qu'il avait reçue, les fidèles savaient qu'il présidait, d'abord à Jérusalem, bientôt à Antioche, plus tard enfin à Rome; ils pouvaient à l'exemple de saint Paul venir voir Pierre (cf. Gal. 1, 18), et recueillir de sa bouche les paroles de la vie éternelle et les commandements du

chef suprême. Mais lorsque le Christ aura été crucifié une seconde fois en la personne de Pierre, à quel signe les fidèles pourront-ils discerner entre tant de Pasteurs qui déjà sont sur la terre et qui doivent s'y multiplier encore, celui dans lequel réside le triple pouvoir de Pierre ?

Ici se présentent à la pensée deux modes qui, dans une société humaine, pourraient être employés, lorsqu'il s'agit pour elle de se perpétuer sous un chef; le mode héréditaire et le mode électif.

Pour le premier, en tant qu'il est applicable à la situation, c'est-à-dire en considérant le Collège apostolique comme une famille investie des droits que le Christ lui a directement confiés, on pourrait supposer que Pierre, chef des Apôtres par sa prérogative et leur collègue dans l'Épiscopat, aurait pu recevoir pour successeur l'un d'entre eux, choisi par eux soit à raison de sa plus grande ancienneté dans l'apostolat, soit pour toute autre raison personnelle. Telle est une des hypothèses que l'on peut faire; mais qui ne voit qu'après la mort du dernier des Apôtres, la question revenait tout entière? Déjà plusieurs avaient rendu leur âme à Dieu, avec le témoignage de leur sang, lorsque Pierre monta sur l'arbre de la croix; les autres achevaient d'user leurs forces et leur vie dans des labeurs lointains, et celui qui devait prolonger davantage son existence mortelle, Jean le Bien-aimé, ne devait pas dépasser les dernières années du siècle qui s'ouvre à la naissance du Christ. On pouvait donc prévoir dès la mort de Pierre, l'extinction prochaine de la dynastie apostolique. Le moment serait donc arrivé promptement où le successeur de Pierre devrait être choisi parmi ceux qui n'avaient pas vu le Christ.

L'histoire, au reste, rend témoignage de la manière dont les choses se passèrent. Saint Irénée nous donne, dès le deuxième siècle, le catalogue des successeurs de Pierre, et il inscrit d'abord Lin, puis Clet, puis Clément: or, ni Lin, ni Clet, ni Clément n'ont figuré entre les Apôtres choisis par le Christ. Saint Jean vivait encore, lorsque des divisions s'étant élevées dans l'Église de Corinthe, cette Église implora l'intervention de la plus haute puissance chrétienne. Cependant, ce ne fut pas auprès de Jean l'Apôtre, l'Évangéliste, le Prophète qu'elle alla chercher du secours. Ce fut auprès de Clément, Évêque de Rome, qui n'avait pas été présent, lorsque le Christ donna à Jean et à ses frères la mission d'enseigner toutes les nations.

Le mode héréditaire n'était donc pas celui que le Christ avait choisi pour continuer Pierre dans un successeur. Le mode d'élection en vertu duquel toutes les Églises opérant ensemble, dans un même but, auraient choisi entre leurs membres les plus insignes, celui auquel étaient réservées divinement les prérogatives de Pierre; ce mode fut-il employé? Était-il possible?

L'histoire nous répond tout d'abord que rien de semblable n'eut lieu. Lin succède à Pierre, Clet à Lin, Clément à Clet, et nulle autre Église que l'Église locale de Rome n'intervint dans des choix si importants pour la nouvelle société. L'Église universelle accepta ces choix, et reconnut Pierre dans ces premiers élus, comme de nos jours elle continue à le reconnaître dans chaque élu du Conclave. La chrétienté se tourna vers l'Évêque local de Rome, comme vers celui qui présidait à toute l'association; elle ne s'inquiéta pas des divers Évêques qui se succédaient à Jérusalem, cette ville où le Christ souffrit et qui gardait son glorieux sépulcre. Antioche où avait commencé le nom chrétien, où Pierre avait fixé d'abord son séjour, ne revendiqua rien pour ses Évêques; Alexandrie, la seconde ville de l'empire, eut une Église célèbre et la plus puissante après celle de Rome, et jamais les Églises étrangères à la circonscription patriarcale ne professèrent à l'égard de ses Évêques un lien quelconque de dépendance. L'Évêque de Rome, au contraire, apparaît tout aussitôt le centre de la Chrétienté; il agit, il intervient de toutes parts, comme Pasteur; tous se tournent vers lui, comme vers Pierre; et néanmoins, quand il s'est agi d'élire cet Évêque, aucun signal n'a été donné aux Églises, aucun mouvement ne s'est fait. Le Clergé de Rome a choisi son pasteur, et ce Pasteur ayant adressé ses lettres à tous les Évêques pour leur notifier son élection, l'Église universelle a reconnu Pierre dans son successeur.

L'élection du successeur de Pierre n'a donc jamais été opérée par un acte collectif de toutes les Églises qui sont sous le ciel, mais elle s'est consommée dans Rome par le seul clergé de cette ville. Tel est le fait évident qui ressort de toute l'histoire de l'Église. Le mode de suffrage universel par tous les Évêques du monde ou même seulement par les Évêques des sièges principaux eût-il été réalisable? Il suffit de réfléchir un instant pour comprendre que rien n'eût été plus impraticable et plus dangereux qu'un tel système. Comment réunir tant de prélats, à l'époque des persécutions de l'Église, lorsque tant d'édits sanguinaires se succédaient, et que les magistrats, dans tout l'empire, surveillaient avec tant de rigueur les chrétiens? Sans doute, on a pu tenir un concile général à Nicée; mais la paix était alors rendue à l'Église, et déjà trois cents (ans) de christianisme s'étaient écoulés, durant lesquels une telle réunion eût été impossible. Depuis lors, plusieurs autres conciles se sont réunis; mais combien de siècles durant lesquels la convocation de ces saintes assemblées eût été irréalisable? Or, que l'on songe maintenant à la brièveté de la vie humaine, à la succession continuelle des vacances sur la chaire de Pierre, était-il possible de subvenir à ces vacances au moyen d'une élection qui eût mis en mouvement tant de membres d'une hiérarchie qui devait embrasser l'univers?

Et non seulement ce mode était irréalisable; mais comme nous venons de le dire, il eût offert les plus grands dangers. Si, malgré le petit nombre des électeurs à la papauté, malgré l'heureux monopole exercé sur cette élection par le seul clergé de Rome, des antipapes ont si fréquemment divisé l'Église par le schisme, que serait-il arrivé lorsque les passions humaines mettant enjeu les rivalités de nation, les dépits d'un parti vaincu, le prétexte facile d'un défaut dans les formes, auraient été à même de déchirer l'Église, en proclamant autant de successeurs de Pierre qu'il y eût eu d'ambitions déçues et d'intérêts froissés?

Évidemment, ces désordres eussent été fréquents, au grand péril de la société chrétienne, et faire reposer un aussi précieux intérêt que celui de l'unité de l'Église sur une institution de cette nature, eût été tenter Dieu, et l'obliger à recourir à une série de miracles pour garantir l'accomplissement des promesses de Jésus-Christ.

Heureusement, les hommes n'ont point eu le choix du moyen à prendre pour réaliser sur la terre la présence non interrompue du Vicaire de Jésus-Christ, et les hypothèses que nous venons de discuter, nous ne les avons produites qu'afin de mettre dans tout son jour la simplicité et la divinité du mode que le Verbe incarné a choisi dans sa sagesse pour assurer l'unité à son Église.

En établissant un homme mortel pour être le Chef visible et permanent de cette Église qui doit durer jusqu'à la fin des siècles, le Christ devait déterminer par lui-même le signe auquel ce Vicaire d'un Dieu serait reconnu sur la terre. Le pouvoir de Pierre est un pouvoir divin; il prend sa source au ciel; il n'émane pas de l'Église; le corps de l'Église ne pourrait pas plus en régler l'étendue qu'il ne pourrait s'y soustraire. À moins d'une délégation du Christ lui-même, le corps de l'Église serait donc impuissant à déterminer l'homme qui, sur la terre, sera appelé à exercer la triple prérogative de Pierre. Or, cette délégation, jamais le corps de l'Église ne l'a exercée, jamais il n'y a prétendu; il ne l'a donc pas reçue. De même que le Collège apostolique a reçu passivement le Chef qu'il a plu au Christ de lui imposer; de même jusqu'à la fin des siècles, le corps de l'Église recevra passivement le Pontife en qui Pierre vit, enseigne et régit tout le troupeau.

Ici, tout est révélation divine et doit l'être: il est révélé divinement que Pierre est le centre unique, le Docteur, le Pasteur universel; le signe auquel les brebis et les agneaux reconnaîtront Pierre dans ses successeurs doit être pareillement l'objet d'une révélation divine. Autrement, la prérogative personnelle de Pierre eût été appuyée sur un fondement de certitude divine qui ne se trouverait plus représenté dans ses successeurs. Cependant l'Église, à mesure qu'elle avance à travers les siècles, à mesure que s'éloignent les jours où retentit sur la terre la parole incréée, a d'autant plus besoin de sentir en elle-même la vigueur du principe qui la conserve et la vivifie. Dans ses

premiers jours, elle a cru d'une foi divine que le Christ pour elle était désormais visible dans Pierre; depuis la mort du Prince des Apôtres, il est nécessaire qu'elle croie de la même foi que Pierre est à son tour visible dans ses successeurs.

Pour produire dans l'Église cette foi essentielle, il a donc fallu que le Christ lui-même révélât à Pierre et par lui à l'Église le mode selon lequel sa Providence devait pourvoir à la visibilité perpétuelle de celui en qui résident la dignité et la puissance de Chef. Autrement, les siècles qui ont suivi la mort de Pierre auraient été privés de cette divine assurance dont jouit l'âge apostolique. La personne de Pierre eût divinement représenté le Christ, mais la Chaire de Pierre n'eût été fondée que sur un témoignage humain.